**Les Sacrements - cours 6
Mars 2022**

**Les sacrements des états de vie : mariage et onction des malades**

On peut se demander pourquoi des sacrements pour les « états de vie » ? et pourquoi seulement ceux-là ? Le mystère des noces traverse toute la Bible : depuis la création de l’homme et de la femme « Dieu créa l’homme à son image, à l’image de Dieu il le créa, il les créa homme et femme. Dieu les bénit et leur dit : « Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la. » » (Gn 1,27-28) jusqu’à la vision des noces « Heureux les invités au repas des noces de l’Agneau !» (Ap 19,7-9) ; de Cana, premier signe où « Jésus manifesta sa Gloire » (Jn 2, 11), à l’Apocalypse où « L’Esprit et l’Épouse disent : Viens ! » (Ap 22,17) ; en passant par le Cantique des Cantiques et les prophètes Jérémie, Osée, Isaïe... La vie de Jésus est aussi traversée par le thème des noces : Il inaugure son ministère public à un mariage, il prêche sur le mariage et l’adultère (Mt 5,27-32 ; Mt 19,3-12 ; Mc 10,2-12 ; Lc 14,8 ; Lc 16,18 ; Jn 8,3-11), il compare le Royaume de Dieu à des noces (Mt 22,2 ; Mt 25,1-12 ; Lc 12,36) et surtout il se présente lui-même comme l’Epoux (Mt 9,15 ; Mc 2,19 ; Lc 5,34 ; Jn 3,29). Quant à la maladie, elle traverse tout l’Ancien Testament : c’est de Dieu que le malade implore la guérison (Ps 6, 32, 38, 39, 107), le Seigneur est le « médecin » (Ex 15,26) ; et la vie publique de Jésus : Jésus est empli de compassion envers la misère humaine et spécialement les malades et il opère de nombreuses guérisons, plus de 25 racontées ! Ce sont donc deux centres d’intérêt majeurs de Jésus-Christ. De plus ces deux sacrements nous configurent au Christ dans notre humanité, dans notre chair même, de manières certes différentes, comme nous allons le voir.

1. **Le sacrement de mariage**

Le mariage est défini comme un contrat, élevé à l’état de sacrement. L’Encyclique *Arcanum divinae sapientiae* affirme que « dans le mariage chrétien, le contrat ne peut être dissocié du sacrement » : le sacrement est la vérité du contrat, qui l’effectue. Les mariages naturels ne prennent sens que dans leur ordonnation au mariage-sacrement.

* **Le mariage voulu par Dieu dès la création**

« Selon son dessein dès l’origine, Dieu a créé l’homme et la femme à son image. L’Ecriture dit :  « à l’image de Dieu, il le créa, homme et femme il les créa » (Gn 1,27). Il est donc important de comprendre, dans le livre de la Genèse, cette grande vérité : l’image de lui-même que Dieu a placée dans l’homme passe aussi à travers la complémentarité des sexes. L’homme et la femme, qui s’unissent dans le mariage, reflètent l’image de Dieu et sont en quelque sorte la révélation de son amour. Non seulement de l’amour que Dieu nourrit pour l’être humain, mais aussi de la mystérieuse communion qui caractérise la vie intime des trois Personnes divines. En outre, on peut considérer comme image de Dieu l’engendrement lui-même, qui fait de la famille un sanctuaire de la vie. L’apôtre Paul dit que « toute parenté tire son nom de Dieu » (Ep 3,14-15). C’est lui qui est la source ultime de la vie. On peut donc affirmer que la généalogie de toute personne plonge ses racines dans l’éternel. En engendrant un enfant, les parents agissent comme collaborateurs de Dieu. Mission vraiment sublime ! » (Saint Jean-Paul II – *Angélus du 6 février 1994*).

La distinction corporelle et sexuelle permet à l’homme et à la femme de prendre conscience de leur spécificité et de leur unité. C’est leur relation qui les constitue, de même que c’est sa relation au Christ qui constitue l’Eglise, de même que c’est sa relation à Dieu qui constitue l’homme. Ils témoignent visiblement de l’amour de Dieu pour l’homme, amour qui fait être l’homme, qui fait la Création. Leur union est donc, d’une certaine manière un sacrement, de même que l’Eglise est d’une certaine manière le sacrement du salut.

 « C’est pourquoi l’homme quitte son père et sa mère et s’attache à sa femme, et ils deviennent une seule chair » (Gn 2, 24). La relation qui est évoquée dans ce deuxième chapitre de la Genèse est une communion de personnes fondée sur la liberté du don ; c’est en cela qu’elle est à l’image de la relation trinitaire. C’est donc l’homme et la femme ensemble qui sont dits images de Dieu. Cela signifie que cette différence ne fait pas l’objet d’un savoir clos qui la maîtriserait, mais d’une révélation qui se donne dans la relation elle-même. L’homme révèle à la femme, et la femme à l’homme leur commune humanité et leur union en celle-ci, dans leur rapport à leur Créateur. Mais la relation conjugale est aussi relation essentielle de l’humanité et fondement de toute relation humaine : « Cette société de l’homme et de la femme est l’expression première de la communion des personnes. Car l’homme, de par sa nature profonde, est un être social, et, sans relations avec autrui, il ne peut vivre ni épanouir ses qualités » (Vatican II - *Gaudium et Spes*). La relation homme-femme manifeste à l’origine que l’homme est être de relation et lui rappelle sans cesse son ouverture au Dieu d’amour qui l’a créé. Or, la relation conjugale, l’union conjugale, est appelée, selon la bénédiction même de Gn 1, 28, « soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-là », à s’ouvrir à la naissance de l’enfant. La connaissance réciproque des époux s’ouvre dans l’advenue d’une troisième personne qu’ils font naître, mais qui n’est pas eux. Le couple participe par là à la fécondité créatrice de Dieu.

* **Le mariage, sacrement de l’Alliance du Christ et de l’Eglise**

Le mariage est un contrat élevé pour les chrétiens à l’état de sacrement : " L’alliance matrimoniale, par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu’à la génération et à l’éducation des enfants, a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement " (*Code de droit canon*). Le contrat et le sacrement sont indissociables, tout comme les deux natures du Christ.

 « À cause de cela, l’homme quittera son père et sa mère, il s’attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu’un. Ce mystère est grand : je le dis en référence au Christ et à l’Église. » (Ep 5,31-32)
Pour décrire l’union des époux, saint Paul éclaire la vocation originelle de l’homme et de la femme par le don total que fait le Christ de sa personne à son Église : le mystère nuptial voulu par Dieu dès les origines préfigure les noces mystiques du Christ et de l’Église qui en constituent la révélation. Les Pères de l’Eglise voient dans les noces une image de l’alliance de Dieu et de son peuple. Dans l’Ancien Testament, Dieu élève son peuple à la dignité d’Épouse dans les livres d’Osée, de Jérémie, d’Ezéchiel, et dans les derniers chapitres du livre d’Isaïe. On retrouve la même thématique nuptiale dans le psaume 45. Le Cantique des Cantiques est, quant à lui, un poème nuptial, dialogue entre l’Epoux et l’Epouse. Dans les Évangiles, le Christ assume le titre d’Époux (Mt 9,14-16 ; Mt 22,1-13 ; Jn 3 26-29) sans que l’Épouse soit explicitement identifiée. C’est saint Paul qui désigne l’Église comme Épouse (2Co 1,2 ; Ep 5,21-33). L’Apocalypse, enfin, décrit les noces de l’Agneau (Ap 19,7-9) et la Jérusalem nouvelle comme une « fiancée parée pour son époux » (Ap 21,2). Le dernier livre de la Bible s’achève sur l’appel lancé au Christ par l’Épouse sous l’inspiration de l’Esprit Saint : « L’Esprit et l’Épouse disent : "viens" » (Ap 22,17).

Il y a une double analogie : partant de l’image que constitue le couple humain, on peut remonter à l’archétype qu’est l’union du Christ et de l’Église. Cette analogie ascendante n’aurait pas de sens si l’union de l’homme et de la femme n’était pas image de Dieu, comme le montre la Genèse. Le verset de la lettre aux Éphésiens applique le mystère nuptial au Christ et à l’Église ; il suppose donc une analogie descendante, qui fait passer de l’archétype à l’image, des noces mystiques aux noces humaines. L’union de l’Époux divin et de son Épouse sanctifiée par lui nous révèle la profondeur du mystère de l’homme et de la femme. Par leur consentement échangé, ils deviennent une image réelle, une icône de l’Epoux et de l’Epouse, du Christ et de l’Eglise au sens où le Christ est l’icône du Dieu invisible (Col 1,15).

Si les amours de l’Épouse et de l’Époux sont une image des noces mystiques, cela signifie bien que l’union conjugale renvoie à plus grand qu’elle. La sexualité est l’expression d’une union qui la dépasse : le don réciproque des corps manifeste un don plus total, celui de l’être tout entier. En se donnant l’un à l’autre, les époux manifestent l’union du Christ et de l’Église, comme l’écrit saint Paul dans sa lettre aux Ephésiens : « Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l’Église : il s’est livré pour elle (...) » (Ep 5,25). Créé « à l’image et à la ressemblance » de Dieu, l’homme a perdu la ressemblance du fait de son péché. Le Christ vient restaurer la beauté de sa créature en rétablissant en elle la perfection de l’image de Dieu. « il s’est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l’eau baptismale, accompagné d’une parole ; il voulait se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée.» (Ep 5, 26-27). L’union conjugale a une dimension eschatologique si elle est vécue dans la charité même de Dieu, en ce qu’elle préfigure les noces éternelles du Christ et de la Jérusalem céleste. Sauvés par la grâce du Christ, l’homme et la femme reconnaissent l’un en l’autre l’image de Dieu. La découverte par chacun d’une transcendance en l’autre est source d’une communion émerveillée. L’union de l’homme et de la femme est découverte d’une altérité. Découvrant l’un en l’autre l’image de Dieu, l’homme et la femme sont conduits l’un par l’autre à un dépassement de soi. Pour rejoindre l’autre, il faut sortir de soi-même comme l’Épouse qui sort de sa chambre pour chercher l’Époux qui a disparu (Cf Ct 5,6).

C’est donc à partir du mystère de la sexualité humaine et de l’amour vécu comme alliance de deux libertés qu’il nous est donné de comprendre le Mystère par excellence : Dieu s’est livré par amour à l’humanité. Dieu a épousé l’humanité pour la sauver et la diviniser. Ce registre de l’amour filial et nuptial, tel que la Bible le déploie, révèle le sens spirituel de la différence sexuelle.

Dans ce contrat passé entre les fiancés baptisés, qui les fait mari et femme, le Christ est celui qui s’engage au profit de son Eglise et de ses membres particuliers. On peut parler d’une extension temporelle et locale, particulière, de l’union du Christ à son Eglise réalisée charnellement lors de la Passion. Le Christ nous rend capable de donner plus que ce qu’on a. Depuis le péché originel, l’amour est souvent perçu comme dissymétrique. C’est ce qu’a vécu le Christ sur la Croix. Le sacrement de mariage ne supprime pas la dissymétrie mais il la transfigure et permet la sanctification.

* **Le libre consentement, condition du mariage**

Parler de mariage c’est plus que de parler de couple, d’une rencontre empirique de deux psychismes. C’est parler d’alliance entre deux sujets qui se sont librement choisis dans une solidarité durable qui impliquera combats et dépassements des traits caricaturaux et superficiels de chaque genre.

Le consentement actuel fait le mariage. Dans le mariage chrétien, les époux expriment leur consentement devant l’Eglise : « nul ne se marie sans l’évêque » (Saint Ignace d’Antioche). Le consentement est matière du sacrement. Un consentement n’a de valeur qu’autant qu’il est lucide, libre et sans vices. La liberté des consentements suppose l’absence de tromperie, de violence ou d’immaturité. Il y a des empêchements comme la consanguinité, l’ordre ou les vœux solennels. Un mariage est nul s’il a en vue de se soustraire à la procréation, cependant le mariage peut être conclu selon la forme canonique et non consommé si c’est d’un commun accord.

Le sacrement de mariage possède cette particularité que les fiancés sont les ministres du sacrement et qu’il instaure une bien étrange réciprocité entre l’homme et la femme, puisque, à l’heure du consentement, ce n’est pas seulement l’homme qui est le Christ pour sa femme identifiée à l’Église, mais c’est aussi l’inverse : au moment de se donner l’un à l’autre, la femme prononce les mêmes paroles qui font d’elle le ministre du Christ pour son époux. Ils sont donc l’un puis l’autre au moment de l’échange des consentements, le Christ qui s’engage et se donne à son Eglise, représentée par l’autre puis l’un. Et dans leur état d’époux, ils sont l’un pour l’autre, par analogie, le Christ, le médiateur du salut. Mais ils sont aussi l’un pour l’autre l’Eglise, la sanctifiée. L’analogie du Christ et de l’Eglise joue dans les deux sens, elle est réversible.

Le mariage n’est pas une nécessité, il est le fruit d’un appel et d’un acte de volonté. La beauté du mariage chrétien valorise en contrepoint la virginité pour le Royaume.

* **L’indissolubilité du mariage, signe de la fidélité de Dieu**

Dieu est fidèle et la fidélité de Dieu, c’est sa vérité. Dieu s’est engagé envers nous, totalement, radicalement, en nous créant à son image et à sa ressemblance, en nous voulant fils par et dans le Fils. Cette Alliance qui existe dès l’origine se réalise pleinement par la venue du Christ. Dieu est celui qui propose l’Alliance, et celui qui prend l’engagement le plus fort, au bénéfice de l’homme ; il ne demande rien en échange. Sans cesse nous bafouons l’Alliance et sans cesse, Dieu maintient son Alliance, car « rejette-t-on l’amour de sa jeunesse » ? (Is 54,6). C’est bien d’amour dont il s’agit, d’une alliance entre un époux et son épouse qui ne peut être rompue par l’infidélité de l’épouse. Le livre d’Osée illustre plus que tout autre livre biblique l’amour de Dieu et des hommes. Osée épouse une femme, qui, comme Israël à l’égard de son Dieu, se prostitue. Il la met à l’épreuve et la restaure fidèlement dans la joie de l’amour fidèle. Par son amour persévérant, Osée sauve sa femme perdue, engoncée dans le péché, sans aucune contrepartie exigée. Dieu agit, c’est lui qui séduit son épouse, la détourne de la perdition et la conduit au désert pour parler à son cœur, afin de se fiancer à elle pour toujours, dans la justice et le droit, dans la tendresse et la miséricorde, dans la fidélité (Os 2,21-22). Le livre d’Osée montre ainsi la fidélité et la dissymétrie de l’amour de Dieu pour son peuple : Dieu est un Epoux qui recherche ardemment son Epouse disparue. C’est Dieu lui-même qui vient prendre sur lui le poids de l’infidélité, qui vient tenir, à la place de l’humanité, la promesse faite d’aimer Dieu à jamais. C’est au fond du cœur de Jésus que se joue le salut du monde, dans la dissymétrie entre cette fidélité et cet amour humain marqués par le péché et l’amour total qui sauve à jamais.

L’union de l’homme et de la femme est à l’image et à la ressemblance de Dieu, le mariage est établi comme imitation des mœurs divines ; et donc comme lui, leur union est destinée à l’indissolubilité et à la fidélité. Remonter à l’origine, pour tenter de comprendre : c’est le mouvement même que suggère Jésus lorsque, interrogé par les pharisiens sur la possibilité qu’offre la Loi de Moïse de répudier sa femme (Mt 19,3-9 ; Mc 10,2-12), il leur répond « N’avez-vous pas lu que le Créateur, dès l’origine, les fit homme et femme » et de nouveau, « mais à l’origine, il n’en fut pas ainsi. ».

Bien plus, l’indissolubilité du mariage entre deux baptisés tire son unité de Dieu même, en tant qu’Il s’est engagé en faveur des époux. Le Christ assume une parole humaine et en fait, avec l’accord des fiancés, pour leur bonheur et leur félicité éternelle, une parole divine. Leur engagement ne leur appartient plus, il a été ravi par Dieu et ravit par là-même les époux. Un don est fait aux époux, celui de représenter, au sens fort du terme, d’être l’expression visible, de réaliser hic et nunc, au profit de tous les baptisés et du monde, l’immense amour qui unit le Christ et son Eglise. Dans cette union acquise au prix du sang de l’Agneau immolé, rien ne saurait séparer le Bien-Aimé de sa Bien-Aimée. Le mariage est lié à l’engagement de Dieu en faveur de son peuple et qui ne peut être rompu, car les dons de Dieu sont sans repentance (Rm 11,29). L’indissolubilité du sacrement témoigne et réalise la fidélité éternelle de Dieu.

Si le sacrement de mariage conforme les époux au Christ et à l’Eglise et les rend capables de la fidélité du Christ, alors on peut affirmer que l’un peut, par son amour total, par son oblation radicale à l’image du Christ, sauver son conjoint, contribuer de manière unique à sa conversion. C’est là tout l’enjeu de la fidélité d’un époux délaissé. Depuis le péché originel, l’amour est marqué par le sacrifice, et le Christ plus que tout autre, le sait pour l’avoir vécu. L’époux délaissé fait face à l’absurdité de l’infidélité, à son illogisme de même que Dieu fait l’expérience de l’absurdité du péché de sa créature. La croix du Christ est la seule attitude possible face à cette situation de rupture d’amour. Comme le Christ regardant Saint Pierre, sans jugement, avec une infinie tristesse et un immense amour bafoué, les époux abandonnés peuvent eux aussi accueillir leur époux déficient. Cette oblation, qui est efficace pour le conjoint défaillant, l’est aussi pour l’Eglise, par la communion des saints. Par ses souffrances, l’époux fidèle achève en sa chair, au sens physique du terme, car il a été déchiré par la rupture de l’unité « tous deux ne feront plus qu’un » (Gn 2,24) ce qui « manque » à la Passion du Christ, au profit du Corps.

1. **L’onction des malades**
* **Jésus s’est penché sur la misère humaine et spécialement sur la maladie**

Les Évangiles proposent nombre de récits de guérisons de pathologies diverses : la cécité (Jn 9, 1-41), la lèpre (Mt 8, 1-4), la paralysie (Lc 5, 17-26), les pertes de sang (Mc 5, 25-34)… Parfois en forme d’exorcismes, ces rétablissements tiennent une place importante dans le ministère du Christ.
Pour présenter Jésus-Christ, Matthieu nous dit : « Jésus parcourait toute la Galilée, (…) prêchant la Bonne Nouvelle du Royaume, et guérissant toute maladie et toute infirmité parmi le peuple » (Mt 4, 23). Les guérisons sont donc des actes essentiels de la figure de Jésus, qui nous disent quelque chose de son être même. La méditation des Évangiles nous montre la profonde compassion du Christ pour les personnes fragiles qu’il rencontrait, et donc pour nous. Jésus accomplit les guérisons sans les rechercher pour elles-mêmes. Presque toujours c’est une réponse à une situation de détresse humaine, à un cri. Il ne s’agit pas a priori de montrer sa puissance, les guérisons montrent tout simplement l’attention de Jésus envers chaque personne, surtout les plus éprouvées. Sa compassion envers tous ceux qui souffrent va si loin qu’il s’identifie avec eux : « J’ai été malade et vous m’avez visité » (Mt 25,36). Si Jésus guérit et libère, c’est bien parce que son cœur déborde d’amour, qu’il nous révèle de quel amour le Père nous aime.

La Bonne Nouvelle concerne la personne dans toutes ses dimensions. Jésus a non seulement le pouvoir de guérir mais aussi de pardonner les péchés : Il est venu pour guérir l’homme tout entier, âme et corps. Déjà dans l’Ancien Testament, Israël fait l’expérience que la maladie est, d’une façon mystérieuse, liée au péché et au mal, et que la fidélité à Dieu rend la vie « Car c’est moi qui suis ton médecin » (Ex 15,26). Jésus est le médecin dont les malades ont besoin. « Ce ne sont pas les gens bien portants qui ont besoin du médecin, mais les malades. » (Mc 2,17). Pourtant Jésus n’a pas guéri tout le monde physiquement, il n’a pas résolu tous les problèmes de ceux qui se sont tournés vers Lui, mais il les a toujours accueillis avec bienveillance.

Jésus se sert souvent de signes pour guérir : salive et imposition des mains (Mc 7, 2-36 ; 8,22-25), boue et ablution (Jn 9,6), ou simplement touche ou se laisse toucher (Mc 1,41 ; 3,10 ; 6,56). Dans les sacrements, le Christ continue à nous « toucher » pour nous guérir.

* **Jésus envoie ses disciples faire ce qu’il a fait : annoncer l’Evangile et guérir**

« Sur votre route, proclamez que le royaume des Cieux est tout proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, expulsez les démons. Vous avez reçu gratuitement : donnez gratuitement. » (Mt 10, 7-8, cf Lc 9,2 ; 10,9). La Résurrection de Jésus-Christ redéfinit les guérisons pour qu’elles accompagnent l’annonce du salut. Les guérisons nous invitent à la conversion du cœur et à l’accueil du Royaume qu’il inaugure, un règne d’amour et de justice. La parole des apôtres est puissante, de la puissance même que donne l’Esprit saint. Ils accompliront des guérisons non en leur propre nom, mais au nom de Jésus, attestant qu’Il est ressuscité et que par son Esprit il accompagne son Eglise.

Le Christ invite ses disciples à le suivre en prenant à leur tour leur croix (cf. Mt 10,38). En le suivant, ils acquièrent un nouveau regard sur la maladie et sur les malades. Jésus les associe à sa vie pauvre et servante. Il les fait participer à son ministère de compassion et de guérison : " Ils s’en allèrent prêcher qu’on se repentît ; et ils chassaient beaucoup de démons et faisaient des onctions d’huile à de nombreux malades et les guérissaient " (Mc 6,12-13). Le Seigneur ressuscité renouvelle cet envoi (" Par mon nom ... ils imposeront les mains aux malades et ceux-ci seront guéris " : Mc 16, 7-18). Il le confirme par les signes que l’Église accomplit en invoquant son nom (cf. Ac 9,34 ; 14,3). Ces signes manifestent d’une manière spéciale que Jésus est vraiment " Dieu qui sauve " (cf. Mt 1,21 ; Ac 4, 2). Cette mission de guérison, l’Eglise l’a pris très à cœur et n’a cessé d’œuvrer pour soulager ceux qui souffrent dans leur corps et dans leurs âmes : prière d’intercession, œuvres charitables, …et sacrement.

* **Un sacrement spécialement destiné à réconforter ceux qui sont éprouvés par la maladie : l’onction des malades.**

« Cette onction sainte des malades a été instituée par le Christ notre Seigneur comme un sacrement du Nouveau Testament, véritablement et proprement dit, institué par Marc [cf. Mc 6, 13], mais recommandé aux fidèles et promulgué par Jacques, apôtre et frère du Seigneur [cf. Jc 5, 14-15] » (*Concile de Trente*).

« Ils expulsaient beaucoup de démons, faisaient des onctions d’huile à de nombreux malades, et les guérissaient » (Mc 6,13). La lettre de Saint Jacques est plus explicite et présente assez précisément le sacrement : « L’un de vous est malade ? Qu’il appelle les Anciens en fonction dans l’Église : ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d’huile au nom du Seigneur. Cette prière inspirée par la foi sauvera le malade : le Seigneur le relèvera et, s’il a commis des péchés, il recevra le pardon. » (Jc 5,14-15).
La célébration du sacrement comprend l’imposition des mains, la prière sur les malades dans la foi de l’Eglise et l’onction avec l’huile bénite. L’huile pénètre en douceur et irrigue notre être. Elle est aussi la « bonne odeur ».

Le sacrement a pour but la guérison de l’âme et quand c’est utile la guérison du corps.

L’onction des malades est une préparation au dernier passage : elle parachève les onctions saintes qui jalonnent toute la vie chrétienne ; celle du baptême avait scellé en nous la vie nouvelle, celle de la confirmation nous avait fortifiés pour le combat de cette vie ; cette dernière onction nous munit comme d’un solide rempart en vue des dernières luttes avant l’entrée dans la maison du Père (cf *Concile de Trente*). Saint Albert le Grand enseigne que pour les mourants, la pénitence rétablit la justice et l’onction met fin à l’état d’affaiblissement : purification du corps et de l’âme. L’onction des malades achève tout l’ordre sacramentel : toute la vie est mise en forme pour le passage.

L’onction des malades est tout particulièrement liée à la Rédemption car elle donne, au malade, la force et le don de s’unir plus intimement à la Passion du Christ. La souffrance a un sens nouveau : elle peut désormais nous configurer au Christ. L’onction des malades est comme une sorte d’ordination dans le saint état de maladie.

**Conclusion**

Le sacrement du mariage et l’onction des malades ont tous les deux cette caractéristique qu’ils nous font coopérer à l’œuvre rédemptrice du Christ.
- Dans le mariage, les époux sont l’un pour l’autre le Christ rédempteur. Le sacrement de mariage sauve l’amour humain. Autant le mariage est ancré dans la réalité juridique, économique, sociale, ... et donc dans le temporel, autant le sacrement fait que ces réalités humaines sont vécues chrétiennement, dans la charité, dans la communion : le sacrement fait naître l’église domestique, que le Christ vient épouser.
- Le malade par la grâce du sacrement, contribue à la sanctification de l’Eglise et au bien de tous les hommes pour lesquels l’Eglise souffre et s’offre, par le Christ, à Dieu le Père : « en s’associant librement à la passion et à la mort du Christ, ils apportent leur part pour le bien du Peuple de Dieu » (*Lumen Gentium*).